



ORGANIZZAZIONE INTERNAZIONALE TRASPORTI A FUNE  
INTERNATIONALE ORGANISATION FÜR DAS SEILBAHNWESEN  
ORGANISATION INTERNATIONALE DES TRANSPORTS A CÂBLES  
INTERNATIONAL ORGANISATION FOR TRANSPORTATION BY ROPE  
ORGANISACION INTERNACIONAL DE TRANSPORTES POR CABLE

# OITAF. NEWS

Semestre 02 / 2009

paraît aussi en:  
langue allemande  
langue italienne  
langue anglaise

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Sommaire</b>   | <b>page</b> |
| <b>Edito di président</b>   | <b>3</b>    |
| <b>Note du secrétaire générale</b>  | <b>3</b>    |
| <br>  |             |
| <b><u>ACTIVITE DE L'ORGANISATION</u></b>  |             |
| <b>Activités du Comité Directeur et du Comité Exécutif</b>  | <b>3</b>    |
| <b>Congrès de l'O.I.T.A.F. 2011 à Rio de Janeiro</b>  | <b>4</b>    |
| <b>Statistiques O.I.T.A.F. des installations à câbles</b>   | <b>4</b>    |
| <b>Recommandation pour la définition des aspects fondamentaux de sécurité des installations bi-câbles à va-et-vient</b>   | <b>5</b>    |
| <b>Modification de la recommandation pour la construction et l'exploitation de téléphériques en mouvement unidirectionnel ou a va-et-vient, blondins ou funiculaire pour le transport de marchandises (édition 2006).</b> | <b>6</b>    |
| <b>Séminaire de l'O.I.T.A.F. 2010</b>   | <b>6</b>    |
| <b>50<sup>ème</sup> anniversaire de l'O.I.T.A.F.</b>  | <b>6</b>    |
| <br>  |             |
| <b><u>INFORMATIONS INTERNATIONALES</u></b>  |             |
| <b>ITTAB (Réunion Internationale des Autorités techniques de surveillance des transports à câbles)</b>  | <b>10</b>   |
| <br>  |             |
| <b>ACTIVITES DES COMMISSIONS D'ETUDES</b>   |             |
| <b>Commission d'Etudes n° I :</b>   | <b>11</b>   |
| Technique des Transport à câbles et recommandations   |             |
| <b>Commission d'Etudes n° II:</b>   | <b>12</b>   |
| Propriétés et contrôle des câbles   |             |
| <b>Commission d'Etudes n° III:</b>  | <b>13</b>   |
| Equipement électrique et composants d'installations à câbles  |             |
| <b>Commission d'Etudes n° IV:</b>   | <b>14</b>   |
| Questions juridiques, administratives, économiques et statistiques  |             |
| <b>Commission d'Etudes n° VI:</b>   | <b>16</b>   |
| Optimisation de l'exploitation des téléphériques et téléskis  |             |
| <b>Commission d'Etudes n° VII:</b>  | <b>16</b>   |
| Environnement   |             |
| <br>  |             |
| <b>CALENDRIER</b>   |             |
| Calendrier des réunions de l'O.I.T.A.F.   | <b>17</b>   |
| Calendrier des réunions internationales   | <b>17</b>   |
| O.I.T.A.F. dans l'INTERNET  | <b>17</b>   |
| <b>L'annexe : Activités de l'O.I.T.A.F. depuis sa fondation</b>   | <b>18</b>   |

## Avant-propos du président

### LE TRANSPORT A CABLES RESISTE A LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Que ce soit dans le domaine touristique, que ce soit dans le transport urbain de personnes, que ce soit dans le transport de marchandises, le transport à câbles résiste plutôt bien à la crise économique mondiale.

Dans le domaine touristique, la saison d'hiver 2009/2010 sera, en Europe, sensiblement identique à celle de l'an passé comme l'a montré le tour de table des associations nationales d'exploitants réunies autour de la FIANET.

Dans le transport urbain, les projets se sont multipliés notamment en Amérique du sud mais également dans les grands aéroports et dans les grandes villes touristiques.

Enfin le câble reste un atout important dans le transport de marchandises.

Aucun plan social n'est à déplorer chez nos constructeurs et nous allons pouvoir mesurer le moral des entreprises de notre branche à travers les différents salons professionnels comme la SAM et ALPITEC en 2010 et INTERALPIN en 2011.

De plus notre secteur s'inscrit dans tous les objectifs internationaux en matière d'environnement et de développement durable.

Alors que nombre de branches professionnelles s'interrogent sur leur avenir, je reste profondément confiant sur le devenir du transport à câbles et dans la réussite de notre prochain congrès de RIO DE JANEIRO .

## Notes du secrétaire général

Au-delà des activités courantes, trois événements ont marqué la vie de l'O.I.T.A.F. au deuxième semestre 2009 : La publication des statistiques des installations à câbles, l'anniversaire de l'O.I.T.A.F. et le rapport sur les activités de l'O.I.T.A.F. depuis sa fondation en 1959.

Comme indiqué dans le bulletin 02/2008, après les dernières statistiques des installations à câbles publiées à l'occasion du congrès de l'O.I.T.A.F. en 1999 à San Francisco, le secrétariat de l'O.I.T.A.F. a mis au point une nouvelle édition des statistiques pour la faire publier par la revue ISR. C'était un défi : En effet, il nous a fallu trois ans pour effectuer la récolte, la classification et finalement la publication des données techniques relatives aux remontées mécaniques qui sont

actuellement en service dans 28 pays du monde.

Nous avons déjà annoncé dans la dernière édition que le 23 octobre 2009 l'O.I.T.A.F. aurait célébré son 50<sup>ème</sup> anniversaire à Rome. Dans l'après-midi de la même journée, le Comité de Direction a tenu sa réunion d'automne à l'hôtel Cicerone de Rome. Un bref rapport est donné dans les pages qui suivent.

En outre, le 50<sup>ème</sup> anniversaire a amené le secrétaire général à rédiger un rapport d'activité de l'organisation qui couvre tous les événements et réalisations depuis la fondation de l'O.I.T.A.F. en 1959. La publication de ce bilan des dernières 50 années destiné à tous les membres de l'O.I.T.A.F., a été faite par l'ISR dans son numéro 06/2009 en langue allemande et dans le n° 01/2010 en anglais. Le numéro 02/2010 complétera les publications pour la langue française. Copie des publications sera jointe à la présente édition des **O.I.T.A.F.-NEWS** dans les trois langues. Le bref résumé qui suivra donnera l'idée des informations publiées dans le rapport.

L'autre objectif prioritaire poursuivi par l'O.I.T.A.F. pendant le deuxième semestre 2009, a été la préparation du prochain congrès de l'O.I.T.A.F. en 2011 à Rio de Janeiro ; par la suite, nous Vous informerons sur les décisions importantes prises lors de la dernière réunion du Comité d'Organisation du congrès qui s'est tenue à Paris pendant le 2<sup>ème</sup> semestre 2009.

## **ACTIVITES DE L'ORGANISATION**

### Réunions du Comité de Direction et du Comité Exécutif

#### **Comité Exécutif :**

Le Comité Exécutif ne s'est pas réuni dans le deuxième semestre 2009.

#### **Comité de Direction :**

Le 23 octobre 2009, le Comité de Direction a organisé sa 119<sup>ème</sup> réunion à Rome dans le cadre des célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'O.I.T.A.F. Pour la séance, l'O.I.T.A.F. ne s'était pas limité à convoquer les membres ordinaires et extraordinaires du Comité Directeur, mais a invité aussi tous les membres d'honneur de l'O.I.T.A.F. ainsi que les présidents des commissions d'études et les animateurs des groupes de travail. Délégué par

l'ISR, M. Schramm, rédacteur en chef, a participé à la réunion pour présenter les statistiques publiées par sa revue. Malgré la grève des transports publics en Italie, y compris les transports aériens, empêchant quelques membres de rejoindre Rome pour la séance, le président a eu le plaisir de saluer 36 participants à la réunion du Comité Directeur. Nous regrettons que le Prof. Gilbert Greco, dernier membre vivant parmi les fondateurs de l'O.I.T.A.F. n'a pas pu participer ni à la réunion du Comité Directeur ni à la soirée de gala, pour des raisons de santé.

Les questions principales traitées par le Comité Directeur étaient les suivantes :

- Rapport de la dernière réunion du Comité d'Organisation du congrès de Rio de Janeiro en 2011
- Statistiques des installations à câbles de l'O.I.T.A.F. : Présentation de M. Schramm
- Approbation du budget 2010
- Approbation de la recommandation pour la définition des aspects fondamentaux de sécurité des installations bi-câbles à va-et-vient : facteurs de danger dont il faut tenir compte dans une analyse sécurité.
- Approbation des amendements de la recommandation relative à la construction et l'exploitation des téléphériques à mouvement unidirectionnel ou à va-et-vient, blondins et funiculaires pour le transport des marchandises (édition 2006)
- Rapport d'activité des présidents des différentes commissions d'études.

### Congrès de l'O.I.T.A.F. 2011 à Rio de Janeiro

Le 09 octobre 2009 s'est tenue à Paris la dernière réunion du Comité d'Organisation avec la participation de représentants du comité local de Rio de Janeiro. Après avoir défini lors de la réunion précédente les titres et thèmes des quatre sessions du congrès, comme communiqué dans le dernier numéro des **O.I.T.A.F.-NEWS**, à Paris le comité s'est penché principalement sur les questions suivantes :

Constitution d'une association sans but lucratif qui assumera les fonctions du comité local d'organisation et suivra les affaires financières du congrès ; envoi électronique des premières communications à plus de 7000 personnes, associations et institutions intéressées ; frais de participation ; salles et équi-

pement offerts pour organiser les travaux du congrès et exposer les produits des constructeurs ; programme cadre pour les congressistes et les personnes qui les accompagnent ; « call for paper » pour les sessions qui prévoient la formule de sélection des communications par le comité de lecture ; composition du comité de lecture ; remboursement des frais aux intervenants sélectionnées pour les sessions 2, 3 et 4 ; critères de sélection des intervenants à la session 1 et partiellement à la session 4 etc.

Après avoir discuté de toutes ces questions, le comité d'organisation a pris les décisions les plus urgentes et renvoyé le reste des problèmes à la réunion successive du comité d'organisation prévue pour le 29 janvier 2010 à Zurich.

### Statistiques O.I.T.A.F. des installations à câbles

Bien que le numéro 02/2008 des **O.I.T.A.F.-NEWS** ait annoncé l'apparition des statistiques de l'O.I.T.A.F. fin mai 2009, l'ISR n'a pu préparer la publication du document qu'en octobre à cause de certains retards de transmission de données, juste à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'O.I.T.A.F. A ce moment, la présentation des statistiques avait été confiée à M. Schramm, rédacteur en chef de l'ISR, qui a précisé ce qui suit :

La collaboration entre l'ISR et l'O.I.T.A.F. en ce qui concerne l'élaboration des statistiques des installations à câbles remonte à l'année 1988, date à laquelle l'ISR est devenue l'organe officielle de l'O.I.T.A.F. pour les pays de langue allemande. Toutefois, l'ISR a publié dès 1959 un article sur la constitution de l'O.I.T.A.F. dont M. Schramm distribue un extrait parmi les participants.

Pour revenir à la publication des statistiques des transports à câbles par l'ISR, M. Schramm confirme que la première édition a été publiée par l'ISR en 1986 sur présentation d'un document mis au point par le secrétariat de l'O.I.T.A.F.. Ce document comptait 114 pages. Actuellement, la 5<sup>ème</sup> édition des statistiques (après les publications des années 1986, 1988, 1993, 1999) réalisée pour l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'organisation comprend 258 pages, plus du double. Il remercie les ministères, les exploitants et les constructeurs de la collaboration et rend notamment hommage au secrétaire de l'O.I.T.A.F. qui s'est engagé par tous les

moyens pour obtenir les informations. La prochaine édition des statistiques est prévue pour le congrès de l'O.I.T.A.F. de 2011 et les éditions successives respecteront la périodicité de six ans des congrès internationaux de l'O.I.T.A.F.

De sa part, M. Brugger remercie tous ceux qui ont fourni les informations statistiques pour la présente publication et exprime l'espoir que l'excellente collaboration avec l'ISR, les pays et institutions concernés pourra être poursuivie à l'avenir.

Il précise que le document statistique que M. Schramm vient de présenter comprend les informations techniques suivantes : type de l'installation, nom, siège, date de l'ouverture au public, capacité par véhicule, altitude de la station amont, dénivellé, longueur inclinée, capacité horaire de transport et personnes transportées, et se réfère aux pays suivants : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Bulgarie, Colombie, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Georgie, Hongkong, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle Zélande, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie et Turquie. La Chine et la Russie se sont limitées à fournir le nombre d'installations à câbles en service dans leurs pays respectifs.

Les statistiques de l'O.I.T.A.F. peuvent être commandées à la Bohmann Druck und Verlag Gesellschaft m.b.H. & Co.KG, Mme Schopper Eveline, Tel. +43/1/74095-222 Fax: +43/1/74095-429,

E-mail: [e.schopper@bohmann.at](mailto:e.schopper@bohmann.at).

au prix de 60,00 EURO – US\$ 85,00 \$ (frais d'envoi non compris).

**Recommandation pour la définition des aspects fondamentaux de sécurité des installations bi-câbles à va-et-vient : facteurs de danger et situations dangereuses dont il faut tenir compte dans une analyse sécurité.**

La Commission d'Etudes n° I chargée de traiter de la technique des transports à câbles et recommandations techniques, après avoir rédigé la recommandation pour les téléphériques à mouvement unidirectionnel, a finalisé aussi le document concernant la définition des aspects fondamentaux de sécurité des installations bi-câbles à va-et-vient : facteurs de danger et situations dangereuses dont il faut tenir compte dans une analyse sécurité.

Le préambule dit autre autres :

La Commission d'Etudes n° I de l'O.I.T.A.F. a été chargé de définir les éléments de base dont il faudrait tenir compte dans une analyse de sécurité ceci en tenant compte notamment de l'expérience acquise qui nous enseigne que les prescriptions trop détaillées peuvent entraver le développement technique. Le cahier présente un aperçu général des facteurs de danger des systèmes courants de téléphériques bi-câbles à va-et-vient. Il ne contient pas des recommandations pour l'exécution des analyses de sécurité.

A la rédaction de ces recommandations qui tiennent compte des principes et exigences de la directive 2000/9/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 mars 2000 relative aux installations à câbles transportant des personnes ont participé les représentants et experts techniques des autorités, des organismes notifiés, des exploitants, des constructeurs et des projeteurs des pays communautaires.

Les deux parties de la recommandation, publiées sous forme des cahiers n° 25-1 et 25-2, ont été approuvées à l'unanimité par le Comité Directeur. Les deux cahiers traitent des situations dangereuses et facteurs de danger des parties suivantes d'une installation à câbles considérées dans la directive 2000/9/CE :

Sous-systèmes :

1. Câbles et jonctions de câbles
  - 1.1. Câbles
  - 1.2. Jonctions de câbles
2. Entraînements et freins
3. Dispositifs mécaniques
  - 3.1. Dispositifs de mise en tension des câbles
  - 3.2 Dispositifs mécaniques des stations
  - 3.3. Dispositifs mécaniques des ouvrages de ligne
4. Véhicules
  - 4.1. Cabine
  - 4.2. Suspente
  - 4.3. Chariot
  - 4.5.Attaches des câbles
5. Dispositifs électriques (non traités)
6. Dispositifs de sauvetage

Infrastructure :

7. Ouvrages de ligne
8. Structures de la station

### Exploitation :

9. Facteurs de danger de l'exploitation et de la gestion des téléphériques à va-et-vient
10. Infrastructure exploitation
  - 10.1. Zones de circulation
  - 10.2. Ligne
11. Actions externes

Les recommandations sont à disposition des membres sur le site de l'O.I.T.A.F. [www.oifat.org](http://www.oifat.org).

### **Modification de la recommandation pour la construction et l'exploitation de téléphériques en mouvement unidirectionnel ou à va-et-vient, blondins ou funiculaire pour le transport de marchandises (édition 2006).**

La révision se réfère à l'art. 2.1.6.5. de la recommandation et concerne le rapport de charge transversale permettant de tenir compte aussi des téléphériques bi-câbles à va-et-vient.

### **Séminaire de l'O.I.T.A.F. 2010**

Le Comité de Direction a décidé de tenir le prochain séminaire de l'O.I.T.A.F. le 21 avril 2010 à Grenoble, dans le cadre du SAM.

Le thème général et les communications ont été suggérés par la commission d'études n° VII et approuvés par le Comité de Direction comme suit :

### **MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DANS LE DOMAINE DES INSTALLATIONS A CABLES**

#### **Management environnemental : bases juridiques et gestion de données**

##### **« Qu'entend-on par management environnemental ? »**

intervenant Prof. Dipl. Ing. Ulrike Pröbstl (Autriche) Université pour la culture du sol, Wien, Institut de l'aménagement du territoire, planification du loisir et de la protection de la nature

##### **« Droit européen et transposition dans les différents Etats-membres »**

intervenant M. Marc-Jérôme Hassid , expert (France)

**« Gestion de données et monitoring »,** intervenant Dr. Gunther Suetter (Autriche), services du gouvernement régional de la Styrie

#### **Management environnemental et entreprises : Retours d'expériences**

##### **« Une entreprise certifiée Management Environnemental en Autriche : Skilifte Lech am Arlberg, pourquoi et comment ? »**

intervenant M. Michael Manhart, Skilifte Lech, Ing. Bildstein Gesellschaft m.b.H.

##### **« Nouvelles voies dans le management environnemental et énergétique »**

intervenant M. Martin Hug, Directeur des constructions et membre du Comité de Gestion du groupe Weisse Arena, Laax (Suisse)

##### **« Liaison ferroviaire du Kronplatz – un projet visionnaire »**

intervenant Dr. Ing. Andreas Dorfmann, directeur Seilbahn AG Kronplatz (Italie)

Le séminaire, organisé dans le cadre du SAM, aura lieu dans la grande salle d'ALPEXPO ; le modérateur sera le nouveau président de la commission d'études n° VII « Environnement », M. Julien Noel.

L'interprétation simultanée dans les quatre langues : allemand, anglais, français, italien est en partie offerte par l'ALPEXPO, organisateur du SAM.

Nous tenons à remercier M. Simiand et le Conseil d'Administration du SAM pour leur soutien.

Sans leur assistance logistique et financière pour assurer le service d'interprétation simultanée ainsi l'équipement technique et la salle de conférence il ne serait guère possible d'organiser les séminaires de l'O.I.T.A.F. sous la forme actuelle.

Tout autre renseignement se trouve sur le site de l'O.I.T.A.F. : [www.oifat.org](http://www.oifat.org).

### **50<sup>ème</sup> anniversaire de l'O.I.T.A.F.**

L'année dernière, le 23 octobre 2009, l'O.I.T.A.F. a célébré son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Pour la soirée

de gala nous avons invité tous les membres du Comité de Direction, les présidents des commissions d'études, les membres d'honneur de l'O.I.T.A.F. ainsi que des représentants du Ministère des Transports d'Italie et de la Municipalité de Rome. Plus de 60 personnes étaient présentes.

Pour l'anniversaire, le Ministère des Transports italien a offert à tous les participants une médaille commémorative en alliage de laiton.

Un hommage particulier a été présenté au Prof. Gilberto Greco, le seul membre fondateur de l'O.I.T.A.F. en vie et président pendant de longues années qui pour des raisons de santé n'avait pas la possibilité de participer à la soirée.



Prof. Greco dans son appartement où le président de l'O.I.T.A.F. lui remet la médaille commémorative.

Pendant la le dîner, ont été présentées les allocutions de M. Virginio Di Gianbattista et M. Pierpaolo Siazzu, représentants du Ministère des Transports, et M. Alessandro d'Armini, représentant de la ville de Rome et fils du Prof. Pietro D'Armini, premier président de l'O.I.T.A.F.



Ing. Pierpaolo Siazzu pendant son allocution

Au nom du Ministère des Transport italien et mon personnel, je vous souhaite la bienvenue ici à Rome, la ville éternelle, pour célébrer le 50° anniversaire de la naissance de l'O.I.T.A.F., créée a Milan en 1959 par neuf nations européennes et qui actuellement s'est développée et répandue dans 30 pays et 5 continents.

Notre Association a eu le grand mérite, avec beaucoup d'avance par rapport aux temps de sa fondation, de faire rencontrer le catégories du secteur de transport à câbles en accueillant à son intérieur autorité de surveillance, exploitants, constructeurs, et en autres institutions universitaires, laboratoires et ingénieurs des transports à câbles , afin de les impliquer dans la réalisation de tâches institutionnelles de l'O.I.T.A.F..

Dans ces tâches ils rentrent aussi:

- la proposition des directives internationales unifiées, l'émanation des recommandations concernent le projet, la construction, l'exercice et l'entretien des installations à câbles.
- la promotion de la harmonisation des règles juridiques nationales dans le champ des transports à câbles.

Actuellement ces thématiques traitées par l'O.I.T.A.F., font partie des mêmes instruments normatifs que nous employons normalement.

Les pays adhérents a la UE ont en effet accueilli la directive européenne 2000/9/CE, et le texte des normes européennes rédigées par le CEN, Comité Européen de Réglementation.

Nous ne pouvons pas donc aujourd'hui oublier ceux qui, il y a 50 ans, ont eu la heureuse intuition de regarder loin et d'avoir, avec beaucoup de courage, donné vie à notre Organisation.

Mes pensées vont donc en ce moment à nos deux premiers présidents, les professeurs Pietro D'Armini et Gilberto Greco qui, en façon déterminante, ont donné la contribution à la naissance et à la diffusion de l'O.I.T.A.F..

A eux va un remerciement de la part de nous tous ici réunis, avec le souhait que tout ce qu'ils ont laissé comme héritage puisse être encore transmis à des autres afin que l'activité de notre Organisation puisse continuer encore à pousser et à se diffuser dans l'avenir.

Durant cette soirée un cadeau souvenir sera donnée à tous nos amis de l'O.I.T.A.F. : c'est une médaille, créée particulier pour célébrer cet cinquantième anniversaire, et réalisée avec la contribution du Ministère Italien des Transport et de l'O.I.T.A.F.

Laissez moi enfin de remercier aussi vous tous qui assisté à cette manifestation pour la patient attention accordée, en vous souhaitant un séjour heureux à Rome.



M. Faraudo lors de son allocution

Chers Présidents, Mesdames, chers collègues et si Vous me le permettez : chers amis,

Nous voilà réunis pour fêter le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre organisation dans cette ville éternelle qu'est Rome, siège de l'O.I.T.A.F. depuis sa création.

Je remercie très sincèrement tous nos collègues italiens qui ont parfaitement organisé notre séjour à Rome, la réunion de notre Comité de Direction de cet après-midi, cette soirée mémorable et l'excursion de demain.

Je voudrais remercier tout particulièrement

- l'ANEF présidée par Sandro Lazzari, la Société LEITNER, MM. Seeber et Leitner, pour l'organisation et le financement de notre soirée de gala et l'excursion aux Castelli Romani,
- le Ministère italien des Transports, les ingénieurs Amadeo Fumero et Pierpaolo Siazzu, pour le financement pour moitié de la médaille du cinquantième de l'O.I.T.A.F.,
- l'ingénieur Alessandro D'Armini, responsable des transports publics de Rome pour avoir mis à disposition l'autocar pour l'excursion de samedi.

Je salue mes prédécesseurs à la présidence : le Prof. Gilberto Greco, hélas absent, le Dr. Karl Trütsch et le Dr. Horst Kühschelm et j'ai une pensée pour le Prof. Pietro d'Armini et M.e Georges Derron qui nous ont quittés.

Je salue également les autres membres éminents de notre organisation : le Dr. Herbert Frank et le Prof. Artur Doppelmayer, mon ami Jean-Charles Simiand, mais aussi Giorgio Paolini, professeur de l'Ecole polytechnique de Milan.

Je salue enfin toutes les épouses qui vous ont accompagnés dont nous apprécions la présence et qui rendent cette soirée très agréable.

Chers amis, juste un peu d'histoire pour Vous rappeler que l'idée de créer l'O.I.T.A.F. est née en 1957 à l'occasion du premier congrès international des transports à câbles qui s'est déroulé en Italie. A cette occasion, MM. D'Armini et Greco, représentants du Ministère italien des Transports, ont été chargés d'élaborer les statuts d'une organisation internationale, L'assemblée constitutive fut convoquée le 20 janvier 1959 à Milan en présence de 27 membres fondateurs.

- 8 pour l'Italie
- 10 pour la France
- 3 pour l'Allemagne
- 2 pour la Suisse,
- 1 pour l'Espagne
- 1 pour la Pologne
- 2 pour l'Autriche.

Le Prof. Greco est le seul restant encore parmi nous.

De 1959 à 1971 la présidence fut assurée par le Prof. D'Armini, avec le Prof. Greco comme secrétaire général. Puis le Prof. Greco a lui-

même présidé l'O.I.T.A.F. de 1971 à 1984. A eux deux cela fut 25 ans de présidence de l'O.I.T.A.F. par l'autorité de surveillance italienne – soit la moitié de la vie de l'organisation. C'est donc pour cela que nous devons beaucoup à nos amis italiens !

C'est à l'assemblée générale de Vienne, en 1984, que M. Georges Derron, alors président de la FIANET, présenta sa candidature à l'O.I.T.A.F. soutenu par les associations nationales d'exploitants et les représentants des constructeurs. Après un long débat du Comité Directeur terminé à bord d'un bateau sur le Danube que M.e Derron obtint la majorité des voix pour être élu, instaurant ainsi une alternance qui ne sera plus démentie entre autorités de surveillance, exploitants et constructeurs.

A cette occasion, le Dr. Heinrich Brugger était le secrétaire général, fonction qu'il exerce depuis 25 ans (encore une moitié de vie de l'O.I.T.A.F. !) avec une immense conscience et un réel dynamisme. Merci beaucoup, Heinrich, mais aussi à Mme Brugger de laisser continuer sa lourde mission à nos côtés alors que sa retraite professionnelle aurait dû lui permettre de se consacrer exclusivement à sa famille.

Fort de cette alternance, et après le M.e Derron de 1984 à 1993, ce fut le tour d'un constructeur : le Dr. Karl Trütsch de 1993 à 1999 et puis du Dr. Horst Kühschelm de 1999 à 2005 avant que je ne prenne le relais au titre des exploitants.

Plus de 150 personnes ont siégé au Comité Directeur depuis 50 ans. Qu'ils en soient tous remerciés.

Plusieurs centaines ont apporté leur expertise dans les commissions d'études dont le rôle est si important ; que leurs présidents ici présents soient remerciés pour leur travail.

Notre organisation a également organisé 8 congrès, tous les six ans, à la suite de celui de Rome de 1957 : tous avec un grand succès : Paris en 1963, Lucerne en 1969, Vienne en 1975, Munich en 1981, Grenoble en 1987, Barcelone en 1993, S. Francisco en 1999 et Innsbruck en 2005 et nous nous retrouverons avec plaisir du 23 au 26 octobre 2011 pour notre 10<sup>ème</sup> congrès à Rio de Janeiro, ville qui vient de se voir attribuée l'organisation des Jeux Olympiques de 2016 et restant ainsi

dans la tradition des villes ayant accueilli nos congrès.

L'O.I.T.A.F. organise aussi presque tous les ans des séminaires conférés à nos commissions thématiques, et le prochain aura lieu à Grenoble dans le cadre du SAM sur le thème de l'environnement.

Mesdames, Messieurs, l'O.I.T.A.F. c'est un passé que je viens de retracer devant Vous mais c'est aussi un présent et un avenir car sa mission est universelle, à savoir « Promouvoir le progrès et le développement des installations à câbles ».

Pour contribuer activement à ces objectifs, l'O.I.T.A.F. a rassemblé toutes les catégories socio professionnelles autour d'une seule table et autour du triptyque que constitue les constructeurs, les exploitants et les autorités de surveillance, et ceci dans la perspective de rédiger des recommandations valables non seulement en Europe mais dans le monde entier.

Nos premières recommandations remontent à 1965 et ont été soumises à l'institution européenne qui les a appréciées. Même si ces recommandations ne sont pas d'application obligatoire, elles sont largement reprises dans les Etats qui n'ont pas de réglementation nationale.

Jusqu'à ce jour, 28 recommandations ont vu le jour dont presque une par an depuis l'an 2000, dans les domaines les plus divers comme celles sur le transport de marchandises ou sur l'environnement, comme sur la récupération du matériel ancien pour ne citer que les travaux les plus récents.

Vous l'avez compris : notre responsabilité est grande et des travaux de nos commissions dépend notre crédibilité sur tous les continents.

L'O.I.T.A.F. est aujourd'hui le seul lieu où peuvent se réunir les experts des transports à câbles pour parler ouvertement sans contrainte extérieure et sans restrictions de tous les problèmes inhérents au secteur. Cela n'a pas toujours été possible dans d'autres comités ou organisations internationaux tels que le CEN TC 242, l'ITTAB ou le Comité Permanent de la directive transport à câbles. Permettez-moi de citer quelques exemples :

1. l'idée d'harmoniser les règlements techniques des différents pays européens au

moyen d'une directive a été évoquée pour la première fois au sein du Comité Directeur de l'O.I.T.A.F. en 1987. Les promoteurs de l'époque s'appelaient Prof. Greco pour l'Italie et V. Cambau pour la France qui ont été chargés par la Commission de Bruxelles d'élaborer un premier projet sur les exigences techniques essentielles. Ce sont les présidents successifs et surtout Heinrich Brugger qui ont largement participé à la rédaction de la directive actuelle.

Qui mieux que l'O.I.T.A.F. de par sa composition paritaire peut offrir ses services et ses conseils pour faire évoluer cette directive ?

2. Dès 1989 l'O.I.T.A.F. a soutenu le projet de constituer un Comité Technique du CEN pour élaborer les normes internationales en collaboration avec les instituts de normalisation nationaux. L'O.I.T.A.F. a notamment fourni sa contribution à la mise au point des normes en reprenant et apportant les recommandations liées aux appareils comme les téléskis et en fournissant des experts aux différents groupes de travail du CEN.

Qui mieux que l'O.I.T.A.F., par l'intermédiaire de ses commissions d'études, peut prendre l'initiative de modifier les normes du CEN ? En effet, nos commissions sont les seuls organismes internationaux à composition mixte qui se réunissent régulièrement pour discuter de l'application des normes harmonisées.

3. L'idée d'utiliser le transport à câbles pour faciliter le transport urbain est en plein développement. Des projets se développent dans toutes les grandes métropoles. Qui mieux que l'O.I.T.A.F., à travers son prochain congrès de Rio de Janeiro, pouvait montrer les conséquences bénéfiques dans le domaine socio économique à travers les exemples des grandes villes sud américaines ?

Vous le voyez, l'O.I.T.A.F. a de beaux jours devant elle et le transport à câbles va connaître durant cette décennie un développement très important, y compris dans les secteurs dont nous ignorons à ce jour l'existence.

Je termine mon intervention en Vous remerciant tous de Votre présence et de Votre attention et je conclus en remerciant chaleureusement les deux dames piliers indispen-

sables de nos travaux – nos deux interprètes, encore à la tâche ce soir : Mme Rassini qui intervient depuis le début des années 1970 et Mme Brink qui l'a rejointe en 1977. Elles méritent amplement nos applaudissements.



Les représentants d'Italie et France autour de la table

Samedi 24 octobre 2009, nous avons organisé l'excursion aux Castelli Romani, à Frascati, avec la participation de plus de 40 personnes. La visite des villas « Aldobrandini » et « Falconieri », suivie d'un déjeuner à Frascati, a conclu les célébrations du cinquantenaire de l'O.I.T.A.F.



Dans la villa Falconieri

## COMMUNICATIONS INTERNATIONALES

**ITTAB** (Réunion Internationale des Autorités techniques de surveillance des transports à câbles)

La 59ème édition de l'ITTAB a eu lieu du 13 au 17 septembre 2009 à Cracovie (PL) sur invitation et avec l'organisation du Transportowy Dozór Techniczny (TDT) de Varsovie. La manifestation a été ouverte par M. Jan Urbanowicz, directeur du TDT, tandis que MM. le

Prof. Marian Wójcik et l'Ing. Waclaw Oleksy de l'Ecole Polytechnique de Cracovie ont assuré la direction des différentes sessions de travail.

Outre la Pologne ont participé les délégations des pays suivants : Allemagne, Andorre, Autriche, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Hongkong, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Portugal, Slovénie, Suède et Suisse.

Selon les traditions, les différentes délégations ont illustré les statistiques nationales des accidents et incidents et présenté les événements plus significatifs.

Les questions techniques ont principalement traité les thèmes suivants :

- dispositifs de contrôle du positionnement du câble sur les galets des câbles porteurs-tracteurs (RPD / CPS)
- Activité de contrôle de la part de l'autorité de surveillance et des services de contrôle technique en Suisse ;
- Pièces de rechange et modifications substantielles (Suisse)
- Elargissement de la structure d'évacuation à la suite du tremblement de terre survenu le 12 mai 2008 dans la région de Sichuan (Chine)
- Rapport final de l'incident du 11.06.2007 à l'installation Ngong Ping de Hongkong après avoir terminé les travaux de recherche ;
- Présentation orale et par film d'un essai extrême (freinage, chute d'arbres, feu ...) effectué sur un télésiège américain (Eskimo-lift – Winter Park – Co./USA).

L'excursion a amené les participants à Kuźnice près de Zaczopane sur le sommet de Kasprowy pour visiter les deux tronçons du téléphérique bi-câbles. Près de la station amont, une équipe de sauvetage TOPR a démontré l'évacuation d'un télésiège arrivant au sommet du téléphérique.

Les organisateurs ont aussi offert la visite de l'Ecole Polytechnique qui assure la formation des futurs ingénieurs dans les différentes disciplines et en particulier de son laboratoire technique qui effectue les essais des câbles métalliques.

Le dîner de gala a été organisé par le TDT jeudi, 17 septembre, dans une énorme mini-

ère de sel gemme où, après la visite, les participants ont passé une agréable soirée conviviale à 140 m de profondeur.

Merci de cœur à tous les organisateurs et une pensée amicale à Maciej Dulawa qui a participé à l'ITTAB pour la dernière fois.

La prochaine ITTAB se tiendra du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2010 en Suisse, à Lucerne, sur invitation de l'Office Fédéral des Transport et du Concordat intercantonal pour le contrôle des téléphériques et téléskis.

## **Activités des Commissions d'Etudes**

### **Commission d'Etudes n° I**

Technique des installations à câbles et recommandations techniques

Président : M. Peter Sedivy du Ministère autrichien des Transports, innovation et technologie.

M. Sedivy nous a transmis le rapport suivant : Sur invitation de M. Pierpaolo Siazzu, représentant du Ministère italien des Transports, la dernière réunion de la commission d'études n° I a été organisée à Capri du 08 au 09 octobre 2009.

Le point principal de l'ordre du jour était la définition du nouveau domaine d'activité de la commission et successivement l'organisation des travaux qui en découlerait. Plusieurs propositions très intéressantes avaient été soumises par les membres du groupe et M. Brugger, secrétaire général de l'O.I.T.A.F., malheureusement absent à cause d'une collision de dates, avait suggéré de revoir et mettre à jour les recommandations techniques de l'O.I.T.A.F. publiées durant la période de son existence. Cette dernière proposition a été approuvée à l'unanimité. La prochaine séance de la commission d'études qui aura lieu en février 2010 à Bregenz commencera donc à s'occuper de la révision des Cahiers n° 2 dont la partie I s'intitule : « Recommandations Techniques pour la Construction de télécabines monocâbles avec véhicules attachés de manière fixe au câble tracteur pour le transport public de personnes » et la partie II : « Recommandations Techniques pour la Construction de télécabines avec véhicules débrayables pour le transport public de personnes ».

La réunion de Capri s'est déroulée dans la station amont du télésiège monoplace qui offre une vue spectaculaire sur une partie de cette île magnifique qu'est Capri, la salle de réunion ayant été mise à disposition par M. Saverio LALLINI, directeur du télésiège.



Pour le reste, M. LALLINI n'a pas manqué à gâter les participants de la réunion et les personnes qui les ont accompagnés et vue sa présence et ses interventions dynamiques il semble impossible qu'il soit déjà octogénaire.



Sur la photo à gauche, Vous voyez M. Lallini (à gauche) et M. Siazzi (à droite) accompagnés de quelques épouses des membres de la commission d'études I, à l'occasion de la fête de l'anniversaire de M. Lallini.

Lors de la réunion de la commission I, il y a en outre eu un changement de membre : L'ing. Rolv BLAKAR représentant de det Norske Veritas, prendra la place de l'ing. Roar MOE, membre de longue date qui a bien mérité de notre organisation. C'est le moment pour remercier M. Moe de sa participation aux travaux depuis plus de 10 ans et de sa collaboration toujours active.



Ing. Roar Moe et Ing. Rolv Blakar

### **Commission d'Etudes n° II**

Propriétés et contrôle des câbles  
Président : M. Eric Premat, STRMTG (services techniques de contrôle), France

La commission II s'est réunie les 24 et 25 septembre 2009 à Voreppe (POMA). Cette session, organisée grâce à Laurent Bonifat, avec l'appui de Jacques Dubuisson et Eric Premat, rassemblait 13 participants.

L'objectif principal de cette réunion était de poursuivre la réflexion abordée lors de la précédente session sur l'inspection des câbles. Cette session a aussi offert l'opportunité de visiter les installations du téléphérique de la Bastille à Grenoble.

La Commission II remercie la société POMA qui a gracieusement pris en charge les repas des participants lors des deux journées de travail, ainsi que le STRMTG qui a offert les vins à l'occasion du dîner du jeudi soir dans un restaurant convivial.

La Commission II a également enregistré avec satisfaction à cette occasion la participation de 3 nouveaux membres à qui elle souhaite la bienvenue : George Boyden, exploitant du "Sandia Peak Tramway" (New Mexico, USA) ; Christophe Martinet, exploitant du funiculaire de St Hilaire du Touvet (Grenoble), représentant le SNTF (syndicat des exploitants de remontées mécaniques français) ; et Martin Hofmann, de la société Fatzler AG.

Les points marquants sont les suivants :

1) Inspection des câbles

La première partie du travail concernant l'inspection visuelle des câbles est quasiment achevée. Deux points sont à relever : d'une part il existe une norme rela-

tive à la maintenance des câbles de grue (*“ISO 4309 : Appareils de levage à charge suspendue — Câbles — Code de pratique pour le soin et la maintenance, l'inspection et la dépose”*), qui pourrait être utile aux travaux de la Commission II, d'autre part il convient désormais de réfléchir à hiérarchiser les problèmes recensés grâce à une évaluation plus précise de leur occurrence et gravité respectives afin d'être en mesure de mieux cerner leur importance relative en termes d'enjeux de sécurité.

Concernant les aspects financiers permettant de mener à bien ce projet d'engurgure, la Suisse a d'ores et déjà mobilisé des fonds disponibles pour l'année 2010. La France et l'ensemble des pays participant aux travaux de la Commission II examineront de leur côté les possibilités de financement.

#### 2) Round Robin MRT-Test (ring test)

Le but de cette campagne de tests croisés est de mieux cerner les limites des méthodes de contrôle magnétoscopiques, et dans le même temps de comparer les rapports d'inspection émis par les différents organismes en charge de ce type de contrôle et notamment les informations et données qu'ils contiennent.

Le STRMTG et la société POMA proposent de réaliser ces tests croisés sur un câble porteur de 68 mm. La méthodologie sera précisée en ce qui concerne en particulier la tension à appliquer et à maintenir constante sur une période approximative d'un mois, ainsi que le mode opératoire global à suivre.

#### 3) Qualification des épisseurs

Afin d'ouvrir la discussion sur la qualification des épisseurs et l'état des lieux concernant les pratiques des différents pays, les situations en Suisse et en France ont été présentées. Ce tour d'horizon sera complété à l'occasion de la prochaine réunion par la présentation des situations italienne, autrichienne et allemande.

#### 4) La prochaine réunion aura lieu les 11 et 12 mars 2010 à Wolfurt (Autriche) avec l'appui aimable de la société Doppelmayr.

#### Commission d'Etudes n° III :

Equipement électrique des installations à câbles

Président : M. Fredy Lang, IWM, Glattbrugg, Suisse

La commission d'études a tenu sa dernière réunion du 05 au 07 octobre 2009 à Bolzano (I) pour discuter des points suivants :

#### Normalisation CEN – Situation des travaux

Le président informe les experts que le groupe CEN TC 242 a décidé de réanimer les anciens groupes de travail pour procéder à la révision des normes.

#### Signalisation et enregistrement de perturbations et états de service : Situation des travaux au sein du groupe de travail :

Les membres de la commission III sont informés que le groupe ad-hoc animé par l'Ing. Fornasa a terminé les travaux et transmettra le document élaboré au CEN TC 242 pour approbation. Le document ne concerne que les exigences relatives à l'appareillage nécessaire. Le document n'apparaîtra pas sous forme de norme mais comme rapport technique et n'aura donc pas caractère obligatoire.

#### Discussion relative aux évènements et pannes de l'équipement électrique des installations à câbles :

1. Le groupe a discuté du jugement porté sur la plainte déposée par les Zermatter Bergbahnen. Il précise que dans le cas de l'entretien régulier d'une installation et donc de la preuve de diligence de la part de l'exploitant, la concession doit être prorogée sans autres exigences s'il n'y a pas de risques de sécurité ni de changement d'usage ou de modification des normes depuis la première autorisation.
2. Evènement sur un téléphérique à va-et-vient sur lequel certains paramètres ont été modifiés par le personnel ce qui a provoqué un accident sans conséquences pour les personnes. Les experts nationaux ont procédé à un échange de vue en ce qui concerne le problème des variations de paramètres admises (ou non admises) sur les installations à câbles des différents pays.
3. Chute des enfants sur la ligne et précautions à prendre : Système de retenue magnétique, verrouillage du garde-corps,

signalisation lumineuse avant d'arriver à la station amont etc.

4. Essais de freinage sur installation à câble sans charge : Bref échange d'expériences à partir de la constatation que ce type d'essais représente le standard aux Etats-Unis et au Canada depuis 25 ans et que sur certains appareils anciens on applique cet essai de freinage.

#### Application de la directive 2000/9/CE :

Dans le cas d'installations neuves, l'application de la directive se fait sans problèmes tandis que pour les installations anciennes certaines incertitudes subsistent. En ce qui concerne les classes AK, on applique en principe la norme EN 13243 – Dispositifs électriques sans entraînements. Si la norme se réfère à l'EN 954-1 – « Sécurité des machines : parties de sécurité des commandes », il faut appliquer la nouvelle norme.



La commission d'études dans le téléphérique sur le Renon



Ambiance conviviale

#### **Commission d'Etudes né IV :**

Questions juridiques, administratives, économiques et statistiques

Président : M. Peter Vollmer, directeur des Remontées Mécaniques Suisses

M. Vollmer nous envoie le rapport suivant : La commission d'études s'est réunie les 16 et 17 novembre 2009 à Lucerne et tiendra sa prochaine séance à Berlin du 26 au 27 avril 2010.

#### **Questions à l'ordre du jour :**

- Echange d'expériences entre les différents pays ; nouvelles normes juridiques, problèmes d'application, événements particuliers.
- Obligation du casque, pas de recommandation de l'O.I.T.A.F.

#### **Composition de la commission :**

Pour des raisons professionnelles, M. Christoph Egger, expert choisi pour représenter la Suisse, ne peut exercer son mandat.

#### **Echange d'expériences entre les différents pays ; nouvelles normes juridiques, problèmes d'application, etc.**

#### **Allemagne :**

L'Allemagne a créé un label de qualité des pistes de ski, valable pour la durée de trois ans et basé sur la réglementation en vigueur dans le Vorarlberg. Participe un partenaire très important : « Sécurité du ski au sein de l'association allemande du ski ». Depuis plus de 30 ans, ce groupe s'occupe des accidents survenant sur les pistes de ski. Le label de qualité des pistes ne concerne pas uniquement les balisages, les règles de comportement de la FIS, la sécurité, les panneaux d'information, le service de sauvetage des pistes, mais approfondit aussi la structure de l'exploitation, son organigramme et la formation des collaborateurs. Le label de qualité des pistes offre une certaine protection juridique aux exploitants parce qu'il prouve que l'exploitant s'est occupé de la sécurité sur ses pistes. Jusqu'à maintenant, 15 candidatures ont été enregistrées.

#### **Suisse :**

En Suisse, les exploitants des remontées mécaniques ont aussi la compétence des pistes de ski et en portent la responsabilité, sans

qu'il existe de règlement spécifique à ce sujet. Les droits et obligations sont réglés dans le cadre de l'« obligation d'assurer la sécurité sur les descentes pour sports de neige » dont l'application est obligatoire. En ce qui concerne l'aménagement des pistes, la Suisse s'oppose à toute intervention publique. D'autre part, les exploitants suisses travaillent en étroite collaboration avec la SUVA, organisme suisse pour la prévention des accidents.

En 2009, l'assemblée générale de l'association suisse a approuvé l'« Homologation des descentes pour sports de neige ». Cela signifie que toute société qui désire exploiter ses installations à câbles dans la période d'hiver, étant membre ou candidat de l'association suisse des remontées mécaniques RMS est obligée de faire contrôler ses pistes par l'association. Pour ce faire, RMS a créé un bureau de consultation au service de ses adhérents. Le projet est cofinancé par les organismes officiels de prévention des accidents en Suisse bpa et SUVA. Du point de vue juridique, la responsabilité de contrôle des pistes incombe aux exploitants/à leur association. La modification des statuts démontre que nous donnons beaucoup d'importance à la question du label de qualité des pistes. D'autre part, il est évident que nous ne pouvons pas contrôler chaque année la totalité des pistes existentes.

#### **France :**

En France, il y a des sociétés de remontées mécaniques qui ne sont pas responsables de la sécurité des pistes de ski, mais gèrent uniquement les installations à câbles. Cela signifie que l'exploitant n'est pas systématiquement responsable des pistes. Pour cette raison, l'introduction d'un label de qualité des pistes poserait des problèmes en France.

#### **Espagne :**

La situation ressemble à celle décrite pour la Suisse : La gestion des pistes est confiée à ceux qui en sont responsables. Il n'existe pas de réglementation publique ni de contrôle.

#### **Autriche :**

Les autrichiens ont été pionniers dans le domaine des labels de qualité des pistes et ils continuent à en être convaincus. Les responsables du label de qualité sont la Chambre de Commerce et le gouvernement régional, la commission du label de qualité se composant

de l'association de ski, de représentants des exploitants, des écoles et des moniteurs de ski. La concession du label doit être renouvelée à des intervalles réguliers. Les règles du jeu y relatifs sont régulièrement vérifiées à l'initiative de l'association autrichienne des exploitants.

#### **Libre Etat de Bavière :**

La prochaine saison prévoit la mise en service de quatre nouvelles installations à câbles qui sont présentée une par une par le représentant de la région allemande.

#### **Présentation du procureur Heinz Walter Mathys :**

L'ancien procureur de la République a présenté une communication technique très intéressante sur les problèmes juridiques liés à l'emploi de nouveaux engins de glisse sur les descentes pour sports d'hiver. M. Mathys est président de la Commission suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige SKUS et est réputé un des meilleurs juristes spécialisés dans les questions juridiques en cas d'accident sur les pistes. Le texte intégral de la communication peut être fourni par l'association suisse.

#### **Application de la nouvelle loi suisse sur les installations à câbles.**

La nouvelle loi suisse sur les installations à câbles est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Dès le début et pendant la période d'élaboration de la loi, il y a eu des divergences d'opinion entre l'association suisse et l'Office fédéral des transports en ce qui concerne les procédures à suivre en cas de renouvellement des autorisations de service des installations. A partir de son application, la loi a été interprétée par l'autorité de surveillance – et cela contre l'avis contraire de la profession - que dans le cas de prorogation de la concession, l'autorisation de service doit être adaptée, elle- aussi. Fin 2009, un jugement de la Cour Administrative porté sur l'application de la loi sur les installations à câbles a suscité l'intérêt de la branche d'autant plus que la Cour a orienté sa décision finale dans le sens des exploitants de remontées mécaniques : Le contrôle périodique de tous les constituants de l'appareil garantit explicitement la sécurité des installations à câbles. Les contrôles sont effectués selon les prescriptions en vigueur et les résultats transmis chaque année à l'autorité de

surveillance OFT. L'administration possède donc tous les éléments indispensables ce qui rend superflu de les retransmettre dans le cas de prolongement de la concession. Entretiens, l'Office fédéral des transports a accepté la décision de la Cour et adapté la documentation à disposition des sociétés de remontées mécaniques.

#### **Obligation du casque :**

La Commission IV a longuement débattu sur la question du port obligatoire du casque et les opinions restent bien partagées. En conclusion, le groupe a décidé de ne pas rédiger une recommandation de l'O.I.T.A.F. en la question. Ce qui n'exclut pas la reprise du problème du « casque obligatoire » dans les réunions futures de la commission d'études n° IV.

#### **Commission d'Etudes n° VI :**

Optimisation de l'exploitation des installations à câbles

Président : M. Mauro Joyeusaz, directeur technique de la Cervino SA, Vallée d'Aoste (I).

La commission d'études a tenu sa réunion d'automne à Annecy, les 28 et 29 septembre 2009. A cette occasion, elle a pratiquement terminé la rédaction du guide pour l'évacuation des installations à câbles, sous réserve de quelques modifications formelles.

Les annexes ont été définies comme suit :

- Annexe A Communication vers l'extérieur
- Annexe B Communication vers l'intérieur
- Annexe C Compétences à évaluer
- Annexe D Questionnaire pour l'évaluation du plan d'évacuation
- Annexe E Liste des organismes et des personnes engagés dans les opérations d'évacuation
- Annexe F Liste des autorités et des organismes externes à alerter lors de l'évacuation
- Annexe G Liste des matériels nécessaires pour chaque équipe d'évacuation.

Vue la conclusion des travaux précédents, le président a ouvert un tour de table pour déterminer le/s thème/s prioritaire/s à examiner à l'avenir. Parmi les différentes propositions présentées, à savoir :

- a. Exploitation en conditions exceptionnelles (y compris les conditions météorologiques), en tenant compte de l'expérience
- b. Qualification du personnel
- c. Comportement du personnel
- d. Retour d'expérience dans le domaine de l'entretien de l'installation,

la commission a choisi le thème n° 1 : exploitation en conditions exceptionnelles et commencé à discuter sur les circonstances les plus fréquentes telles que : vent, neige, glace, orages, humidité élevée, défaillance de constituants et dispositifs de sécurité et travaux/chantiers à proximité de l'installation. Pour lancer le débat approfondi, les différents groupes nationaux ont été chargés de préparer un thème spécifique pour la prochaine séance.

La prochaine réunion prévue à Engelberg (CH) les 18 et 19 janvier 2010 a été renvoyée au 22/23 mars 2010.

#### **Commission d'Etudes n° VII**

Environnement

Président : M. Julien Noel, Montagne & Management SAS

M. Noel a rédigé le rapport suivant :

La commission VII s'est réunie le 9 juin à Aix les Bains (France) et le 21 septembre 2009 à Schladming (Autriche).

L'année 2009 marque la fin de la présidence de M. Michael Manhart qui n'a pas souhaité reconduire son mandat. Il est remplacé par M. Julien Noël pour un mandat de 3ans. La commission tient à remercier très chaleureusement M. Manhart, à l'origine de sa création et initiateur de l'ensemble des travaux conduits jusqu' alors. M. Manhart reste bien évidemment un membre et un intervenant privilégié de la commission VII.

En juin, la commission VII a défini son programme de travail pour les trois années à venir autour de 3 thèmes :

#### **1. Eau**

- Neige de culture / technologies / retenues collinaires
- Bases réglementaires (sur le plan européen et national) : Prescriptions relatives aux autorisations et aux prélèvements.

## 2. Energie

- Consommation d'énergie (étude des émissions de gaz carbone)
- Possibilités d'économie pour les exploitants

**3. Politique de communication** concernant la recommandation et les fiches techniques de l'O.I.T.A.F. sur l'environnement vers les clients et les exploitants

Pour l'année 2009, la commission a conduit lors de ces deux réunions deux travaux :

### 1. La finalisation du travail précédent sur la recommandation sur la protection de l'environnement :

- Traduction et validation des fiches techniques en français
- Proposition de soumettre au comité directeur de l'OITAF ces fiches techniques
- Proposition de soumettre au comité directeur de l'OITAF une politique de communication de ces travaux afin que ceux-ci puissent servir au mieux les exploitants (point 3 des thèmes de la commission VII). Un résumé en français et en allemand sera réalisé par le professeur Pröbstl. Une fois ce travail validé par le comité directeur de l'OITAF (2010), il sera proposé de l'envoyer vers les associations nationales par le comité directeur de l'OITAF avec un courrier précisant les possibilités et les souhaits de diffusion à savoir : l'insertion sur les sites internet des associations, la diffusion à l'ensemble de leurs adhérents, la diffusion aux principales autorités de tutelle et de surveillance de chaque pays. Les membres souhaitent également demander au comité directeur de l'O.I.T.A.F. s'ils peuvent travailler sur une vulgarisation de ce travail, afin de développer un document de communication commun à l'ensemble des pays sur la gestion de l'environnement dans les domaines skiables, pour organiser une diffusion/communication vers les clients.

## 2. Préparation du Séminaire conduit lors du SAM 2010, le 21 avril 2010

La prochaine réunion de la commission VII aura lieu le 22 avril 2010 à Grenoble.

## CALENDRIER

### Réunions des organes de l'O.I.T.A.F. (dates fixées)

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Comité de Direction       | 20 avril 2010 à Grenoble (F)<br>26 octobre 2010 à Barcelone (E)     |
| Comité Exécutif           | A déterminer  |
| Séminaire de l'O.I.T.A.F. | 21 avril 2010 à Grenoble (F)  |
| Commission d'Etudes I     | 12-14 février 2010 à Bregenz (A)<br>22-24 septembre 2010 Vienne (A) |
| Commission d'Etudes II    | 11/12 mars 2010 à Wolfurt (A)<br>16/17 septembre 2010 en Italie (I) |
| Commission d'Etudes III   | 21/22 avril 2010 à Grenoble (F)                                     |
| Commission d'Etudes IV    | 26/27 avril à Berlin (D)  |
| Commission d'Etudes VI    | 22/23 mars à Engelberg (CH)<br>07/08 juin à Perugia (I)             |
| Commission d'Etudes VII   | 22 avril 2010 à Grenoble (F)  |

### O.I.T.A.F. sur internet

Le site de l'O.I.T.A.F. se trouvant à l'adresse > <http://www.oitaf.org> < existe dans les langues allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, japonais, russe. Sur le site sont rassemblés les renseignements les plus importants sur l'O.I.T.A.F. tels que :

- Qu'est-ce que l'O.I.T.A.F.
- Organigramme de l'O.I.T.A.F.
- Statuts de l'O.I.T.A.F.
- Activités de l'O.I.T.A.F.
- NEWS et autres informations de l'O.I.T.A.F.
- **O.I.T.A.F.-NEWS**
- Mandats au sein de l'O.I.T.A.F.
- Recommandations techniques, rapports et statistiques de l'O.I.T.A.F.
- Communications présentées lors des séminaires de l'O.I.T.A.F.
- Séminaires de l'O.I.T.A.F.

Tout autre renseignement peut être demandé par poste électronique à l'adresse suivante : [info@oitaf.org](mailto:info@oitaf.org)

Le site permet de recourir directement à toutes les **communications des séminaires de l'O.I.T.A.F.** et à toutes les **éditions des**

**O.I.T.A.F.-NEWS** réalisées jusqu'à la date de publication des présents **O.I.T.A.F.-NEWS** ainsi qu'à certaines **études** élaborées par les Commissions d'Etudes.

Les adhérents de l'O.I.T.A.F. peuvent en outre accéder directement aux **Recommandations Techniques de l'O.I.T.A.F.** Pour cette opération, il faut insérer le mot de passe transmis par correspondance.

Publié par  
Le secrétaire général de l'O.I.T.A.F.  
I-39100 BOLZANO – Via Crispi 10  
Tél. : ++39 0471 414600  
Fax : ++30 0471 414616  
E-mail : [H.Brugger@alice.it](mailto:H.Brugger@alice.it)  
[info@oitaf.org](mailto:info@oitaf.org)

Sauf indication contraire, texte et mise en page réalisés par le secrétaire général de l'O.I.T.A.F.

**AU 50ème ANNIVERSAIRE DE L'O.I.T.A.F.**

**ACTIVITES DE L'O.I.T.A.F. DEPUIS  
SA FONDATION EN 1959**

**EXTRAIT DE L'ISR,  
N° 2 / 2010**

## Rapport sur les activités de l'O.I.T.A.F. depuis sa fondation en 1959, à l'occasion de son cinquantenaire, le 23 octobre 2009.

par le Dr. Ing. Heinrich Brugger



Dr. Ing. Heinrich Brugger  
Secrétaire général de l'O.I.T.A.F.  
depuis 1984

### 1957

1<sup>er</sup> Congrès international des transports par câbles, à Rome  
Lors de ce congrès, Mme Gertrude Stolpe de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) présente un rapport très apprécié sur la nécessité de fonder une organisation internationale pour les transports par câbles en décrivant avec précision les tâches qui lui incomberaient. L'idée est lancée et toutes les délégations et personnes participant au congrès sont prêtes à apporter leur appui.

Par la suite, le Prof. Pietro d'Armini et le Prof. Gilberto Greco, hauts fonctionnaires du ministère des Transports à Rome, sont chargés d'élaborer un projet de statuts pour la future organisation.

### 1959

Une fois rédigé le projet de statuts, l'assemblée de fondation et 1<sup>ère</sup> assemblée générale est convoquée au Musée des bateaux à Milan. Cette assemblée réunit 27 membres fondateurs appartenant aux pays suivants : Italie (8), France (10), Autriche (2), Suisse (2), Allemagne (3), Pologne (1), Espagne (1). Ils viennent des différents secteurs des transports à câbles : autorités de surveillance, exploitants, fabricants et particuliers (ingénieurs).

On retrouve des noms connus tels que D'Armini † (I), Schlägelbauer † (A), Jarisch † (A), Rebuffel † (F), Rumilly † (F), Winkler † (CH), Krolkowski † (PL), Greco (I), et bien d'autres. Pietro D'Armini, haut fonctionnaire au ministère des Transports à Rome, sera le premier président de l'O.I.T.A.F., élu à l'unanimité pour trois ans.

Le premier secrétaire général sera Gilberto Greco.

L'O.I.T.A.F. s'étant donné entre autres pour mission principale la rédaction de recommandations techniques pour la construction et l'exploitation d'installations de transport à câbles, trois commissions d'étude sont créées :

Commission d'étude pour l'élaboration de dispositions internationales sur les transports à câbles, membres : Carlevaro (I), Hennebert (F), Zuberbühler (CH), Winkler (CH) ; Commission d'étude pour la terminologie des transports à câbles, membres : Zuberbühler (CH), Winkler (CH), Greco (I) ; Commission d'étude pour les câbles et le contrôle magnéto-inductif des câbles, membres : Greco (I), Winkler (CH), Wolff (D)

Sont nommés présidents honoraires de l'O.I.T.A.F. : Anastasio Anastasi (I) et André Rebuffel (F).

### 1960

Création des commissions d'étude suivantes :

Commission d'étude s'occupant des câbles et fils ;

Commission d'étude s'occupant des différents éléments et ensembles d'une installation de transport à câbles.

Adoption des "Recommandations techniques relatives à la construction de téléphériques du système à va-et-vient" (Cahier N° 1)

### 1961

Adoption des "Recommandations techniques pour la construction de téléphériques monocâbles à mouvement continu avec véhicules fixés à demeure au câble et véhicules à enclenchement automatique" (Cahier N° 2)

Désignation d'autres experts pour les commissions d'étude "Câbles" et "Éléments d'installations de transport à câbles" créées en 1960.

### 1962

2<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Munich

Pietro d'Armini est réélu président et Gilberto Greco reste Secrétaire général.



Prof. Pietro D'Armini  
Président de l'O.I.T.A.F.  
de 1959 à 1971

André Rebuffel (F) est nommé président de la commission d'étude "Câbles".

Josef Wolff (D) est nommé président de la commission d'étude "Contrôle magnéto-inductif des câbles".

### 1963

2<sup>ème</sup> Congrès de l'O.I.T.A.F. à Paris

3<sup>ème</sup> Assemblée générale extraordinaire de l'O.I.T.A.F. à Paris

Création d'une commission d'étude pour le signalement des installations de transport à câbles en tant qu'obstacles pour l'aviation, membres : Marhold (A), Fumet (F), Gross (D), Clayton (GB); Carlevaro (I), Perret (CH) ;  
Elargissement des attributions de la commission d'étude pour la terminologie des transports à câbles en incluant les statistiques

Publication de statistiques des installations de transports à câbles dans le cadre du congrès.

### 1964

Approbation des Recommandations techniques (cahiers 1 et 2) par la Commission Economique Européenne (CEE)

Josef Schrödl (D) est nommé président de la commission d'étude "Éléments d'installations de transport à câbles et groupes de composants".

Carry Gross (D) est nommé président de la commission d'étude "Le signalement des installations de transport à câbles en tant qu'obstacles pour l'aviation".

### 1965

4<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Munich

Pietro D'Armini est réélu président et Gilberto Greco reste Secrétaire général

Publication du document : "Le contrôle magnéto-inductif des câbles - description et appareils" (Cahier N° 3)

Publication par ISR de la Terminologie des installations de transport à câbles élaborée par le Prof. Karl Bittner (A)

Réédition du Cahier N° 1 révisé (Recommandations techniques relatives à la construction de téléphériques du système à va-et-vient)

Création d'un groupe de travail pour la lubrification des câbles au sein de la Commission d'étude "Câbles", président : Max Clayton (GB)

Création d'un groupe de travail pour la collecte de données statistiques au sein de la commission d'étude "Terminologie et statistiques des transports à câbles", membres : Greco (I), Rumilly (F), Wolff (D), Zuberbühler (CH).

### 1966

Création de la commission d'étude "Téléphériques à matériaux", président : Maurizio Primo (I).

Publication des "Recommandations internationales pour la construction et l'exploitation d'installations de transport à câbles pour le transport public de personnes, 8<sup>ème</sup> partie : Exploitation" (Cahier N° 14).

### 1968

5<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Turin

Pietro D'Armini est réélu président et Gilberto Greco reste Secrétaire général

Adoption du Cahier N° 2 révisé concernant les téléphériques monocâbles à mouvement continu avec véhicules à enclenchement automatique (Cahier 2.2)

Création de la commission d'étude "Archivage des publications", président : Maurizio Primo (I).

### 1969

3<sup>ème</sup> Congrès de l'O.I.T.A.F. à Lucerne

6<sup>ème</sup> Assemblée générale extraordinaire de l'O.I.T.A.F. à Lucerne

Nouveau président de la commission d'étude "Câbles" : Italo Bertolini (I)

Nouveau président de la commission d'étude "Téléphériques à matériaux" : Max Clayton (I/GB)

# LES 50 ANS DE L'O.I.T.A.F.

## 1970

Restructuration des commissions d'étude sur la base des conclusions du congrès et de l'assemblée générale de Lucerne : les commissions d'étude existantes sont dissoutes, les commissions d'étude suivantes sont créées avec les groupes de travail correspondants :

Commission d'étude I : Recommandations techniques, président : Paul Zuberbühler (CH)

Groupe de travail : Elaboration de recommandations techniques pour les téléphériques bicâbles avec véhicules découplables, président : Paul Zuberbühler (CH)

Groupe de travail : Elaboration de recommandations techniques pour les téléphériques à matériaux, président : Max Clayton (GB)

Commission d'étude II : Propriétés et contrôle des câbles, président : Italo Bertolini (I)

Groupe de travail : Contrôle magnéto-inductif des câbles, président : Italo Bertolini (I)

Groupe de travail : Résistance des câbles à la fatigue, président : Italo Bertolini (I)

Commission d'étude III : Questions techniques relatives aux installations de transport à câbles, président : Friesenecker (D)

Commission d'étude IV : Affaires juridiques, administratives, économiques et statistiques, président : Herbert Frank (A)

Publication des "Recommandations générales pour la lubrification des câbles en acier destinés au transport par câble" (Cahier N° 4).

## 1971

6<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Munich

Gilberto Greco est élu nouveau président et Eugenio Massara (autorité de surveillance italienne) est nommé secrétaire général

Pietro D'Armini (I) et Paul Zuberbühler (CH) sont nommés présidents honoraires de l'O.I.T.A.F.



Prof. Gilberto Greco  
Président de l'O.I.T.A.F.  
de 1971 à 1984

## 1972

Constitution des groupes de travail suivants au sein de la Commission d'étude III Questions techniques relatives aux installations de transport à câbles,

Groupe de travail 1 : Le freinage du câble porteur et les oscillations des câbles

Groupe de travail 2 : Véhicules de sauvetage automobiles

Groupe de travail 3 : Appareils de sauvetage

Groupe de travail 4 : L'influence du vent sur les câbles

Groupe de travail 5 : Les équipements électriques pour la télécommande, président : W. Ott (CH)

Groupe de travail 6 : Transmission hydraulique de la force  
Fritz Winkler (CH) est désigné comme nouveau président de la Commission d'étude I "Recommandations techniques" et du groupe de travail "Elaboration de recommandations techniques pour les téléphériques bicâbles avec véhicules à enclenchement automatique"

Attribution à la Commission d'étude IV du sujet : Statistiques des installations de transport à câbles et des accidents.

## 1975

4<sup>ème</sup> congrès de l'O.I.T.A.F. à Vienne

8<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Vienne

Gilberto Greco est réélu président et Eugenio Massara reste secrétaire général

Adoption des "Recommandations techniques pour la construction de téléphériques bicâbles à mouvement continu unidirectionnel avec véhicules à enclenchement automatique" (Cahier N° 5)

Adoption des "Etudes et suggestions pour les appareillages de sauvetage pour les téléphériques" (Cahier N° 7)

Création de la section continentale de l'O.I.T.A.F. -NACS aux Etats-Unis

Création d'un groupe de coordination entre l'O.I.T.A.F. et l'O.I.P.E.E.C. chargé de l'échange d'expérience et d'études menées conjointement sur la durée des câbles ; Pietro D'Armini représente l'O.I.T.A.F. au sein de ce groupe.

Robert Stanfel est nommé président honoraire de l'O.I.T.A.F.

Franz Zbil (D) est le nouveau président de la Commission d'étude III.

## 1976

Création d'un groupe de travail pour la rédaction de nouveaux statuts, Herbert Frank (A) est nommé président du groupe de travail.

Création d'un groupe de travail pour la Création d'un centre de documentation et d'information, Josef Wolff (D) est nommé président du groupe de travail.

Publication des "Etudes et suggestions pour les appareillages électriques et électroniques" (Cahier N° 6)

## 1978

9<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Turin

Gilberto Greco est réélu président et Eugenio Massara reste secrétaire général

## 1979

Publication du "Report about the state of investigation in the field of steel ropes" (Cahier N° 17)

Josef Wolff (D) est nommé président honoraire

Giorgio Paolini (I) est choisi comme nouveau président de la Commission d'étude II "Propriétés et contrôle des câbles". C'est désormais lui qui représentera l'O.I.T.A.F. au sein du groupe de coordination l'O.I.T.A.F.-O.I.P.E.E.C.

## 1980

Adoption des "Recommandations sur la construction et l'exploitation de téléphériques à mouvement unidirectionnel à va-et-vient, blondins et funiculaires destinés au transport de matériaux" (Cahier N° 8)

## 1981

5<sup>ème</sup> Congrès de l'O.I.T.A.F. à Munich

10<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Munich

Gilberto Greco est réélu président et Eugenio Massara est confirmé dans les fonctions de secrétaire général

Publication par l'O.I.T.A.F., à son propre compte, des statistiques des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 1980).

## 1982

André Rumilly (F) est nommé président honoraire

## 1983

11<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Barcelone

Adoption des nouveaux statuts de l'O.I.T.A.F.

Andrea Marasca (Ministère des transports, Rome) est nommé nouveau secrétaire général.

## 1984

12<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Vienne

George Derron (Association suisse des exploitants d'installations de transports à câbles) est élu nouveau président et Heinrich Brugger (autorité de surveillance de la Province autonome de Bolzano (I)) est nommé nouveau secrétaire général.



Dr. George Derron  
Président de l'O.I.T.A.F.  
de 1984 à 1993

## 1985

Erwin Wrбка (A) est désigné comme nouveau président de la Commission d'étude I "Recommandations techniques"

## 1987

6<sup>ème</sup> congrès de l'O.I.T.A.F. à Grenoble

13<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Grenoble

George Derron est réélu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général

Horst Kühschelm est désigné comme nouveau président de la Commission d'étude IV

Gilberto Greco (I), Herbert Frank (A) et Fritz Winkler (CH) sont nommés présidents honoraires de l'O.I.T.A.F.

## 1988

Réorganisation des Commissions d'études : les Commissions d'études et groupes de travail suivants sont maintenus ou créés :

Commission d'étude I "Recommandations techniques", président Erwin Wrška  
Groupe de travail au sein de la Commission d'étude N° I : Téléskis. président : Wolfgang Allgeuer (A)

Commission d'étude N° II : "Propriétés et contrôle des câbles", président : Giorgio Paolini (I)

Commission d'étude III e : "Installations électrotechniques, groupes de composants des téléphériques", président : Ruedi Schüle (CH)

Commission d'étude III m : "Problèmes généraux des ensembles mécaniques sur les installations de transport à câbles", président : Achille Bonini (I)

Commission d'étude IV : "Affaires juridiques, administratives, économiques et statistiques", président : Horst Kuschelm (A)

Commission d'étude V : "Résistance à la fatigue", président : Esslinger (D)

Commission d'étude VI : "Dysfonctionnements, pannes et récupération des passagers"

Commission d'étude VII : "Promotion pour les systèmes de transport à câbles en tant que moyens de transport public", président : Francis Crouzet (F)

Publication par ISR des Statistiques des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 1986).

## 1989

1<sup>er</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Dispositifs de tension hydrauliques pour les téléphériques à mouvement continu", le 31 mars 1989 à l'EPF de Zurich (CH)

Adoption de la version révisée des "Recommandations techniques pour la construction et l'exploitation de téléphériques monocâbles à mouvement continu avec véhicules fixés à demeure au câble"

(Cahier 2.1)

Adoption des "Recommandations pour les conditions de transport sur les installations de transport à câbles"

Création de la commission d'étude VIII : "Assurance qualité sur les installations de transport à câbles", président Dieter Krischke (D)

## 1990

14<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F.

George Derron est réélu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général

Publication par ISR des statistiques des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 1988).

Prise de contact personnelle avec l'UE à Bruxelles concernant l'adoption de la directive relative aux installations à câbles et l'association éventuelle de l'O.I.T.A.F. aux travaux.

Admission de l'O.I.T.A.F. comme membre permanent consultatif du Comité technique 242 du CEN (TC 242), l'organe compétent du CEN pour la rédaction des exigences de sécurité des téléphériques et téléskis transportant des personnes. Max Clayton (GB) est nommé membre honoraire de l'O.I.T.A.F.

## 1991

2<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Contrôles non destructifs pour la maintenance de remontées mécaniques", le 19 avril 1991 à la Chambre économique fédérale à Vienne (A)

## 1992

Interruption des travaux des commissions d'étude III m, VI, VIII, parce qu'elles s'occupent de l'élaboration de projets de normes dans le cadre du CEN TC 242. Les autres commissions d'étude à l'exception de la commission IV ont réduit leurs travaux du fait de leur participation aux groupes de travail du CEN.

Adoption des "Recommandations techniques pour la construction et l'exploitation des téléskis" (Cahier N° 10). Ce texte est mis à la disposition du CEN qui l'a intégré presque entièrement dans les normes CEN.

Adoption des "Recommandations techniques pour les freins de poulie des téléphériques" (Cahier N° 13)

Création du groupe de travail "Téléphériques non-publics" au sein de la commission d'étude I, président : Wolfgang Allgeuer (A)

Création de la Commission d'étude IX : "Remontées mécaniques touristiques et environnement", président : Ekkehart Ulmrich (D)

## 1993

7<sup>ème</sup> Congrès de l'O.I.T.A.F. à Barcelone

15<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Barcelone

Karl Trütsch (association suisse des fabricants d'installations de transport à câbles) est élu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général

Publication par ISR des Statistiques des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 1992). George Derron (CH) et Roberto Jaumandreu (E) sont nommés membres honoraires.



Karl Trütsch

Président de l'O.I.T.A.F.  
de 1993 à 1999

## 1994

3<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Mesures de sécurité pour les galets de téléphériques monocâbles", le 27 avril 1994 à Zurich

Dissolution des commissions d'étude V Résistance à la fatigue et VII Promotion des systèmes à câbles en tant que moyens de transport public, en raison de leurs activités au sein du CEN

## 1996

4<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Qualité totale pour les remontées mécaniques - une démarche innovante pour l'avenir", le 30 septembre 1996 à Munich

15<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Munich

Karl Trütsch est réélu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

Adoption des "Recommandations pour la construction et l'exploitation d'installations de téléphériques servant au transport non public de personnes et de marchandises - téléphériques à va-et-vient -" (Cahier N° 11).

Peter Sedivy (A) est nommé nouveau président de la Commission d'étude I.

## 1997

5<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Fiabilité des téléphériques et exigences de sécurité avec considération particulière des commandes programmables", le 16.10.1997 à Bolzano (I). Adoption des innovations suivantes :

Site Internet de l'O.I.T.A.F. en 9 langues [www.oitaf.org](http://www.oitaf.org)

Organisation de séminaires annuels de l'O.I.T.A.F.

Publication du bulletin d'information semestriel O.I.T.A.F. NEWS

Création d'un groupe de travail pour la révision des Recommandations techniques pour les téléphériques destinés au transport de matériaux (Cahier N° 8)

Restructuration partielle et modification des attributions des commissions d'étude en fonction des travaux du CEN :

La Commission d'étude I s'intitule désormais "Technique des transports à câbles et recommandations", président Peter Sedivy (A)

Groupe de travail: Téléphériques non-publics ; nouvelle attribution : révision des recommandations techniques pour les téléphériques destinés au transport de matériaux (Cahier N° 8), président : Achille Bonini (I)

Commission d'étude II : pas de modification, président Giorgio Paolini (I)

Commission d'étude III m : le sujet Problèmes généraux des ensembles mécaniques sur les installations de transport à câbles est supprimé, ce sujet passe dans les attributions de la Commission d'étude I, président : Ruedi Schüle (CH)

Commission d'étude III : s'intitule désormais "Installations électrotechniques resp. groupes de composants des téléphériques", président : Ruedi Schüle (CH)

Commission d'étude IV : pas de changement, président : Horst Kuschelm (A)

Commission d'étude VI : s'intitule désormais "Optimisation de l'exploitation sur les téléphériques et téléskis", président : Francis Crouzet (F)

Commission d'étude VIII : "Assurance-qualité sur les installations de transport à câbles" : supprimée

Commission d'étude IX : "Remontées mécaniques touristiques et environnement" : supprimée ; ce sujet est repris par la Commission d'étude IV.

## 1998

6<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. "Remontées mécaniques et domaines skiables en Europe - conséquences économiques, financières et juridiques du droit communautaire", le 23 avril 1998 à Grenoble (F)

Adoption des "Recommandations techniques pour la construction et l'exploitation de téléphériques servant au transport de marchandises avec charge utile jusqu'à 2000 kg" (Cahier N° 12)

Création du groupe de travail Forum de l'environnement au sein de la Commission d'étude IV, président : Michael Manhart (A)

# LES 50 ANS DE L'O.I.T.A.F.

## 1999

“ Les 40 ans de l'O.I.T.A.F. ”. Une soirée de gala est donnée à Rome sur invitation de l'ANEF pour fêter cet anniversaire.

7<sup>ème</sup> congrès de l'O.I.T.A.F. à San Francisco

17<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à San Francisco

Horst Kühschelm (autorité de surveillance autrichienne) est élu nouveau président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

Publication par ISR des Statistiques mondiales des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 1998).



Dr. Horst Kühschelm  
Président de l'O.I.T.A.F.  
de 1999 à 2005

## 2000

8<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Organisation de la sécurité du travail dans l'exploitation des transports à câbles ” le 27 avril 2000 à Grenoble

Elargissement du Comité de direction jusqu'à concurrence de 5 membres sans droit de vote ; admission de représentants de la Pologne, de la Slovaquie et de Slovaquie ;

les statuts prévoient la représentation de l'O.I.T.A.F.-NACS au comité de direction sans droit de vote.

Troisième prise de contact personnelle à Pékin avec des autorités chinoises, des exploitants de remontées mécaniques et des entreprises de tourisme en vue de l'éventuelle création d'une section de l'O.I.T.A.F. pour le continent asiatique.

Adoption des “ Recommandations pour la construction et l'exécution de tapis d'embarquement pour télésièges ” (Cahier N° 16)

Adoption des “ Recommandations pour la conception et la construction de tapis roulants en tant que remontées mécaniques pour les sports d'hiver ”

Enrico Bazzaro (I) est nommé nouveau président de la Commission d'étude II

## 2001

9<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Les conséquences et effets des limites techniques actuelles pour la construction des installations à câbles ”, le 12 octobre 2001 à Bolzano (I)

Adoption des “ Recommandations pour les exigences imposées par les particularités techniques des téléphériques doubles monocâbles ” (Cahier N° 18)

Fredy Lang est nommé nouveau président de la Commission d'étude III.

L'O.I.T.A.F. est admise en tant que “ partenaire ” au sein du Comité permanent de l'UE concernant la directive 2000/9/CE

## 2002

10<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Questions juridiques et économiques spécifiques des transports à câbles ” le 9 octobre 2002 à Innsbruck (A)

Séance commune du Comité de direction de l'O.I.T.A.F. et des organes directeurs de la section nord-américaine O.I.T.A.F.-NACS à Girdwood (Alaska/USA)

18<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Grenoble

Horst Kühschelm est réélu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

Laurent Reynaud (F) est nommé nouveau président de la Commission d'étude N° II

## 2003

11<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Optimisation de l'exploitation des remontées mécaniques ” le 3 octobre 2003 à Bolzano (I)

Adoption du glossaire juridique (Cahier N° 19)

Restructuration de la Commission d'étude II avec de nouvelles attributions

## 2004

L'O.I.T.A.F. organise le 22 avril 2004 à Grenoble une “ Table ronde sur la directive 2000/9/CE - De la théorie à la pratique ”

## 2005

8<sup>ème</sup> Congrès de l'O.I.T.A.F. à Innsbruck

19<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Innsbruck

Charles Faraudo est élu nouveau président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général.

Adoption des Recommandations pour la prévention et la lutte contre les incendies dans l'exploitation et la maintenance des installations de transport à câbles (Cahier N° 20).

Karl Trütsch (CH), Horst Kühschelm (A) et Jean Charles Simiand (F) sont nommés membres honoraires.



Jean Charles Faraudo  
Président de l'O.I.T.A.F.  
depuis 2005

## 2006

12<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Caractéristiques des câbles et inspection ” le 27 avril 2006 à Grenoble

Création d'un groupe de travail ad hoc auprès du Comité de direction pour la rédaction de recommandations concernant le déplacement d'installations de transport à câbles existantes.

Adoption du cahier N° 8 revu et corrigé : “ Recommandations pour la construction et l'exploitation de téléphériques à mouvement unidirectionnel et à va et vient, blondins et funiculaires destinés au transport de matériaux ” (Cahier N° 8) ;

Adoption des “ Recommandations pour le Transport des enfants de taille inférieure à 1.25 m avec télésièges ” (Cahier N° 9).

## 2007

13<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ La sécurité sur les télésièges ; comment pourront-ils rester un moyen de transport fiable ” le 18 avril 2007 à Innsbruck

Prise de contact directe à Rio de Janeiro avec des représentants d'autorités de surveillance, d'instituts de normalisation et d'exploitants d'installations de transport à câbles du Brésil, du Venezuela, du Chili et d'Argentine en vue de la création éventuelle d'une section continentale sud-américaine ;

Adoption du Guide pour la re-lubrification des câbles des installations de transport à câbles (Cahier N° 21) ;

Adoption des “ Recommandations pour la définition des aspects fondamentaux de sécurité des installations à câbles à mouvement unidirectionnel et aspects concernant la sécurité dont il faut tenir compte pour une analyse de la sécurité d'éléments de structure pour une installation de transport à câbles unidirectionnelle ” (Cahier N° 22) ;

Eric Premat (F) est nommé président de la Commission d'étude II.

## 2008

14<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ L'importance économique des installations à câbles ” le 27 juin 2008 à Oslo (N)

20<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'O.I.T.A.F. à Oslo

Jean Charles Faraudo est réélu président et Heinrich Brugger confirmé dans ses fonctions de secrétaire général ;

Adoption des “ Recommandations relatives à la protection de l'environnement dans le domaine des transports à câbles ” (Cahier N° 23) ;

Adoption des “ Recommandations relatives au déplacement des installations à câbles existantes transportant des personnes (télisikis à câble haut, installations à mouvement unidirectionnel à attaches fixes ou découplables ” (Cahier N° 24) ;

Le groupe de travail Forum de l'environnement devient la Commission d'étude VII “ Environnement ” ;

Rio de Janeiro est choisie pour accueillir le prochain congrès mondial de l'O.I.T.A.F. en 2011 ;

Création du Comité d'organisation pour la préparation du congrès de l'O.I.T.A.F. à Rio de Janeiro en 2011

Artur Doppelmayer est nommé membre honoraire de l'O.I.T.A.F.

## 2009

15<sup>ème</sup> Séminaire de l'O.I.T.A.F. “ Directive 2009/9/CE : Expériences dans l'application de la directive pour les équipements électriques des installations de transport à câbles ” le 24 avril 2009 à Innsbruck (A)

Adoption des “ Recommandations pour la définition des aspects fondamentaux de sécurité des téléphériques bicâbles à va-et-vient et des facteurs de danger dont il faut tenir compte dans une analyse de sécurité des constituants des téléphériques bicâbles à va-et-vient ” (Cahier N° 25)

Le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'O.I.T.A.F. est célébré avec une soirée de gala à Rome sur invitation de l'ANEF ;

Publication par ISR des Statistiques des installations de transport à câbles de l'O.I.T.A.F. avec les caractéristiques techniques (chiffres de 2006/2008)